

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 23 novembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	41

Objet de la délibération
FINANCES Amortissements 2020
Référence
12_20201123_7.10

Date de la convocation
17/11/2020

Date d'affichage
27/11/2020

L'année deux mille vingt, le vingt-trois novembre à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

DECLÉ, MERCUZOT, SAVREUX, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELETRE, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DEBART, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, Mme LEMAIRE A, Mme LEMAIRE A.M., Mme CARON-DELECROIX, WATELAIN, CLIQUET, DESFOSSÉS, STOTER, LENGLET, MAGNIER, DURIEUX, Mme HIVER, THUILLIER, DINOUEARD, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Brigitte FOURÉ à Pascal RIFFLART  
Maryse VANDEPITTE à Paul-Eric DECLÉ  
Marc FOUCAULT à Patrick DESSEAUX  
Isabelle DE WAZIERS à Alain DESFOSSÉS  
Francis PETIT à François DURIEUX

Excusés, absents :

Mme SAVARIEGO, THEVENIAUD, DUFOUR, OURDOUILLE, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, DELFOSSE, BOHIN, NOBLESSE.

A été nommé(e) secrétaire de séance :

DECLÉ Paul-Eric

Il est demandé au comité syndical d'adopter les amortissements 2020 concernant le budget selon le tableau ci-dessous :

En section de fonctionnement - Dépenses Article 6811 :	5 491,00 €
En section d'investissement - Recettes Article 28 :	5 491,00 €
Ventilée comme suit :	
28183 :	5 420,00 €
28184 :	71,00 €

Il s'agit d'opération d'ordre à inscrire en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Comité syndical,  
Entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Inscrit la dépense au BP 2020 en section de fonctionnement la somme de 5 491,00 € à l'article 6811.
- Inscrit la recette au BP 2020 en section d'investissement la somme de 5 491,00 € ventilée comme suit :

Ventilée comme suit :

28183 :	5 420,00 €
28184 :	71,00 €

Les crédits sont affectés en opération d'ordre.

Fait et délibéré le 23 novembre 2020  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
P. RIFFLART



*Pascal Riffart*

---



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois**

**Utilisateur : Leriverend Emilie**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	1220201123710
Date de la décision :	2020-11-23 00:00:00+01
Objet :	FINANCES - AMORTISSEMENTS 2020
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	080-200082063-20201123-1220201123710-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20201123-1220201123710-DE-1-1_0.xml	text/xml	859
Nom original :		
12_20201123_710_AMORTISSEMENTS.pdf	application/pdf	105085
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20201123-1220201123710-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	105085

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 novembre 2020 à 15h11min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 novembre 2020 à 15h12min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 novembre 2020 à 15h18min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 novembre 2020 à 15h28min52s	Reçu par le MI le 2020-11-25